New Nouveau Brunswick

# Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

| Nom de l'exploitant | Numéro de permis | Date d'inspection |
|---|---|---|
| Garderie Mélubulles Inc. | 2019517 | Le 29 mai 2023 |
| **Nom de l'établissement** | | **Numéro de téléphone** |
| Garderie Mélubulles 1 Inc. | | (506) 739-9264 |
| **Adresse** | | |
| 45 avenue 31 ième Edmundston NB E3V 2R6 | | |
| **Nom de la personne responsable de la délivrance de permis** | **Titre du poste** | |
| Pascale Dumont-Levesque | Mentor en assurance de la qualité | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---|---|---|
| 20 Aux fins d'application de l'article 17 de la Loi, les exigences relatives au transport des enfants sont les suivantes : d) le véhicule à moteur est doté : (i) d'un registre des personnes à contacter en cas d'urgence pour chaque enfant bénéficiaire de services dans l'établissement agréé. | 20(d)(i) | 14 juin 2023 | |
| Commentaires : La liste de contact d'urgence doit être pour les 4 ans et les après-classe qui prennent l'autobus de la garderie. La liste pour les 4 ans a été mis dans l'autobus. | | | |

## Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'accès à l'établissement, du lieu d'exploitation, des toilettes, du changement de couche (aucun), de l'alimentation et de la désignation (d'ici aout 2023 pour les 10 heures de développement professionnel).
Observation de la collation.
Les enfants se préparent à aller à l'extérieur durant ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 mai 2023 — Date

original signé par
Lucie Levesque — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 mai 2023 — Date